



Communiqué du groupe 1

Le 18 novembre 2020

Objet : *opposition de Madame la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche au retrait de l'article 3 bis du projet de Loi sur la Recherche et conséquences sur les carrières des enseignants-chercheurs*

En dépit de l'invitation qui lui a été faite d'engager une vaste concertation sur les recrutements des enseignants-chercheurs, madame Frédérique Vidal a préféré présenter sans modification l'article 3bis du projet de LPR devant l'Assemblée nationale [ce mardi 17 novembre 2020](#).

Le groupe 1 :

- prend acte du rejet par la Ministre des propositions formulées par les sections 01 à 04 du CNU le [lundi 16 novembre 2020](#) ;
- refuse que des sujets aussi importants que le recrutement des enseignants-chercheurs et, par voie de conséquence, celui de la recherche et de la formation universitaires relèvent d'un texte illisible voté sans réflexion et sans concertation ;
- estime que madame Frédérique Vidal, par son obstination, porte l'entière responsabilité de la colère des universitaires suscitée par un texte dont la méthode et le contenu ne peuvent qu'appeler de l'indignation ;
- demande à chaque Président d'Université d'exprimer publiquement sa position sur les conséquences de l'article 3 bis sur les carrières des enseignants chercheurs ;
- demande aux sénateurs d'entendre le message que madame la ministre refuse d'écouter ;
- demande l'intervention du Président de la République et du Premier ministre.